



Union des Villes  
et Communes  
de Wallonie asbl

Union des Villes et Communes de Wallonie asbl

***Matinée d'étude – Liège, le 23 avril 2019***

***Environnement, cadre de vie et conservation de la nature  
Des enjeux majeurs pour les communes***



**Retour d'expériences communales :  
développer le réseau écologique**

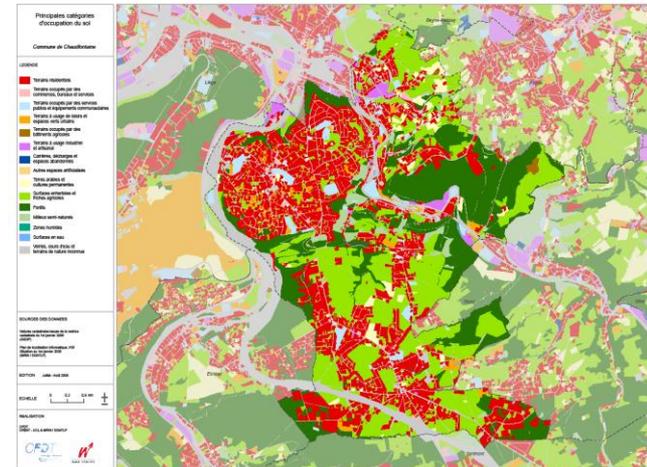
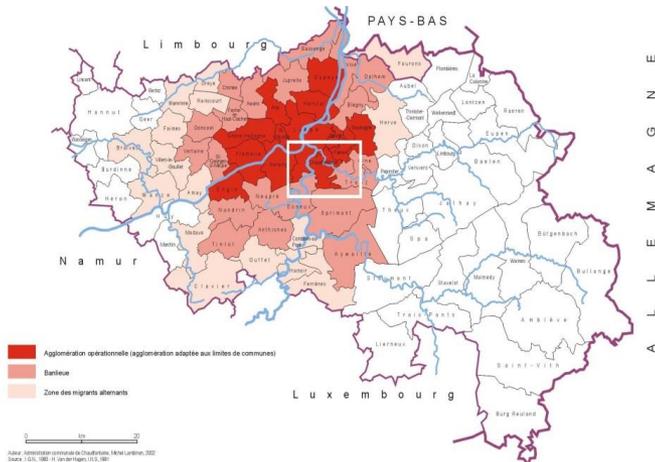


Exemple de la Commune de Chaudfontaine

# Plan de l'exposé

- Brève présentation de la commune de Chaudfontaine
- Le réseau écologique : cartographie et études diverses
- Les projets, plans et programmes participatifs locaux pour développer le réseau écologique
- Conclusions

# Brève présentation de la Commune de Chaudfontaine



Commune semi-urbaine et semi-rurale assurant une zone tampon entre Liège et la porte des Ardennes (6 communes voisines). Zone de police SECOVA

2.556 ha dont 1.150 ha d'espaces verts au sens large

20.927 habitants au 1er janvier 2018

Particularités locales: sources thermales et minérales et sites calaminaires (Natura 2000)

# Aménagement du territoire, urbanisme, environnement et mobilité

## **Aménagement du territoire, urbanisme et Environnement**

Zones destinées à l'urbanisation : 1253,88 ha (49,05 %)

Zones non destinées à l'urbanisation : 1157,35 ha (45,28 %)

Zones d'aménagement communal concerté (ZACC): 144,94 ha (5,67 %)

205,57 ha de zones Natura 2000, réparties en 2 sites (8 % du territoire)

Moyenne de +/- 600 m<sup>2</sup> de jardin particulier par habitation

Deux rivières (Vesdre et Ourthe), une vingtaine de ruisseaux et biefs

## **Mobilité**

130 Km de voiries communales et 9 Km de voiries régionales

Autoroute E25 sur 7 km : sorties desservant Embourg et Beaufays

Ligne de chemin de fer Liège – Verviers (nouveau point d'arrêt à Chaudfontaine)  
et ligne TGV Liège - Cologne

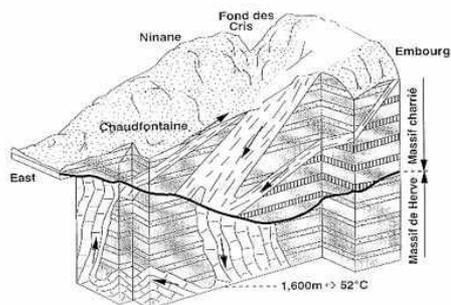
Neuf lignes de bus TEC

Mobilité douce : réseau communal de mobilité douce + 15 promenades pédestres et 3 circuits VTT balisés, RAVeL, sentiers GR

# Particularités locales

## Sources thermales et minérales

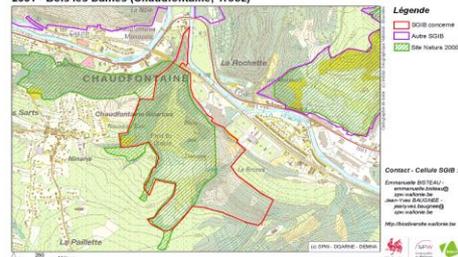
Zone de surveillance (+/- 250 ha) pour la protection de l'aquifère thermo-minéral de Chaudfontaine (arrêté ministériel du 5 avril 2002)



## Sites calaminaires (parmi les plus vastes de Belgique)

Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - novembre 2011

2351 - Bois des Dames (Chaudfontaine; Trooz)



# Cadre politique et répartitions scabinales

## **Conseil communal**

27 membres se répartissant en 17 UP (majorité), 7 Générations et 3 Défi (opposition)

## **Collège communal**

Bourgmestre f.f. : État civil, Police administrative, Sécurité / Salubrité, Citoyenneté et démocratie participative, Transition numérique et information, Manifestations patriotiques  
Grandes manifestations, Services transversaux (personnel, juridique, Informatique)

1<sup>er</sup> Echevin : Travaux publics, Bâtiments, Propreté, Plantations et fleurissement, Commerce et économie, Personnel d'entretien.

2<sup>ème</sup> Echevin : Enseignement, Petite enfance, Jeunesse, Sport, Santé, Bibliothèques

3<sup>ème</sup> Echevin : Aménagement du territoire & urbanisme, Logement, Mobilité, Permis uniques, d'environnement et économiques

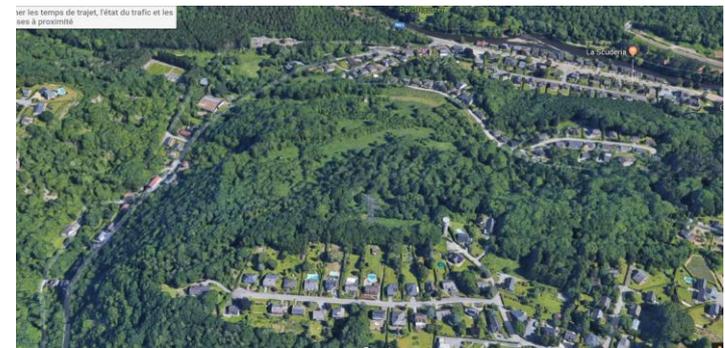
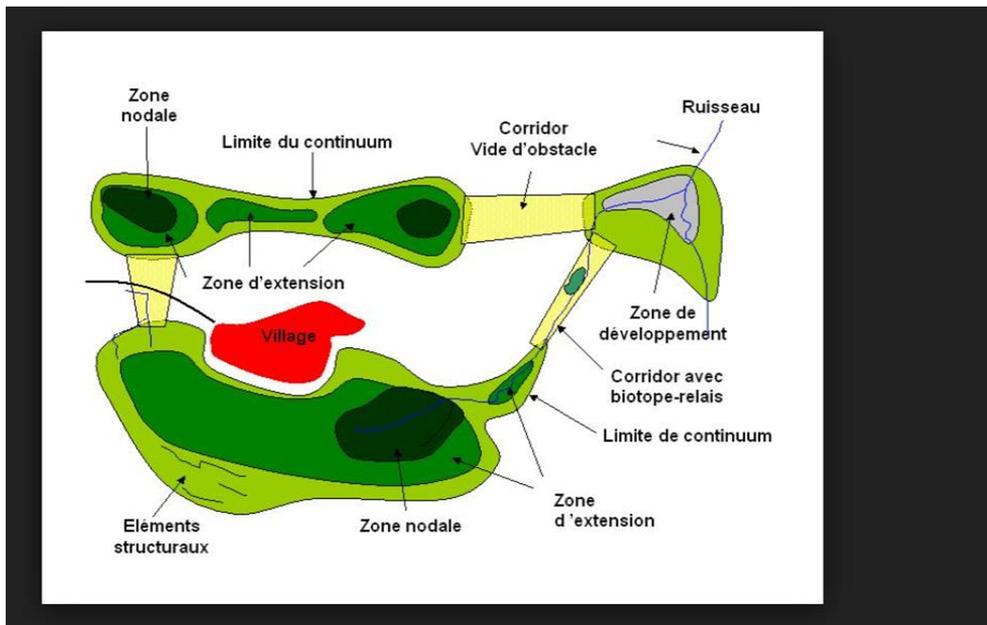
4<sup>ème</sup> Echevin : Finances / Budget, Transition énergétique et environnementale (énergie, environnement, gestion des déchets, agriculture, bien-être animal)

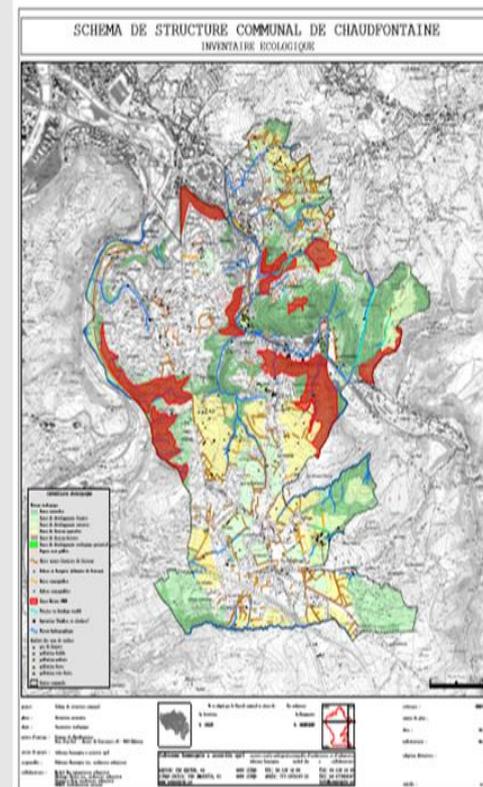
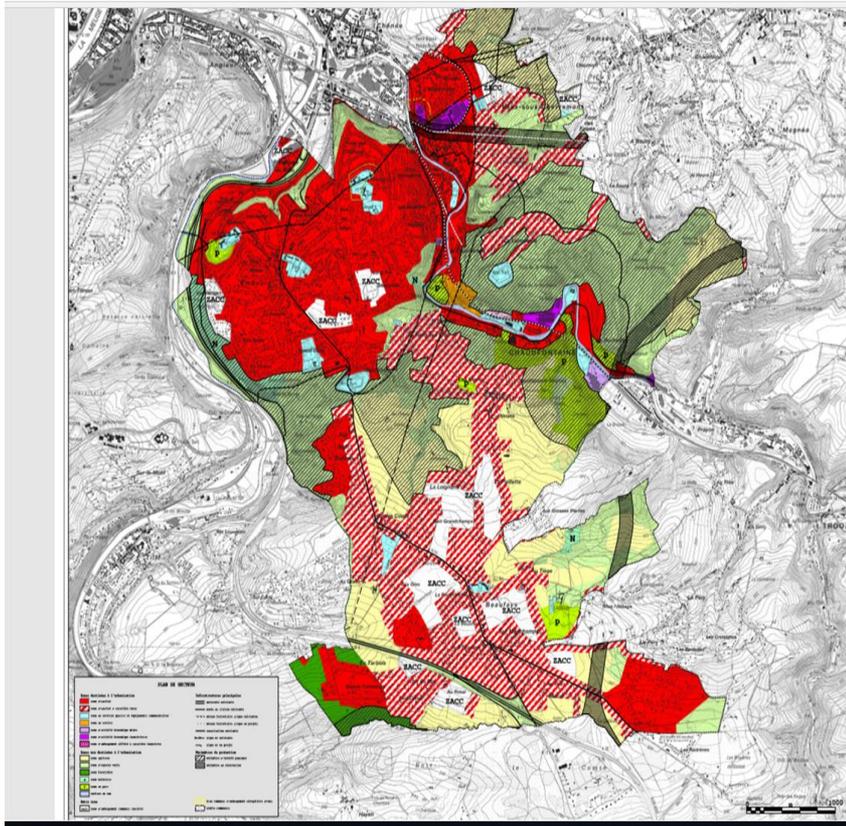
5<sup>ème</sup> Echevin : Affaires sociales, Seniors et intergénérationnel, Culture, Tourisme, Thermalisme

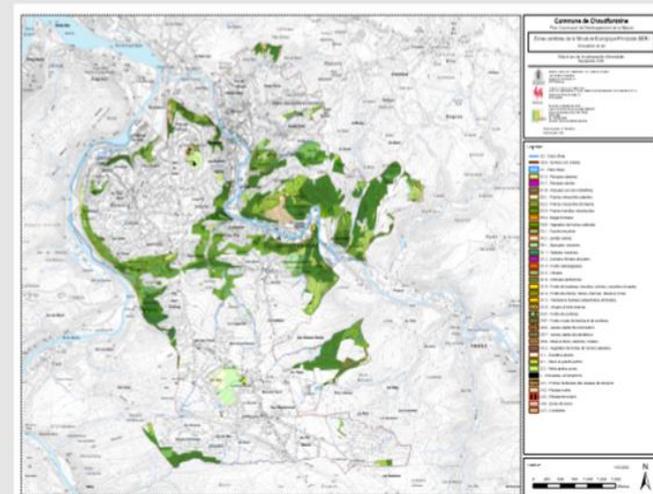
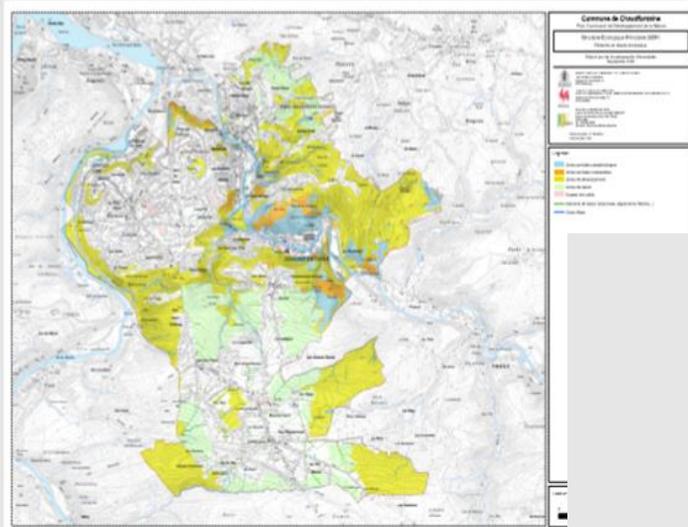
1 Président du Centre public de l'action sociale

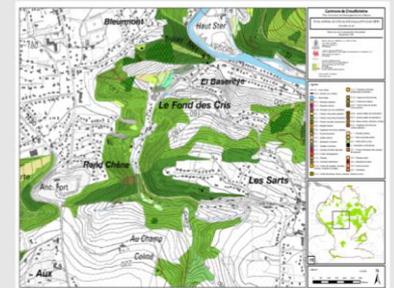
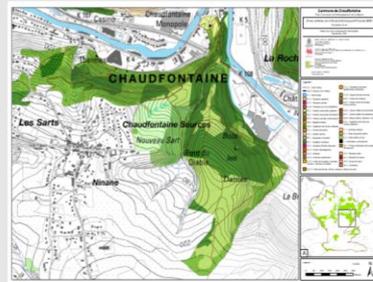
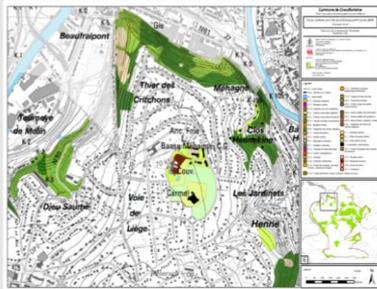
# Le réseau écologique : cartographie et études diverses

Zones centrales, de développement et de liaison







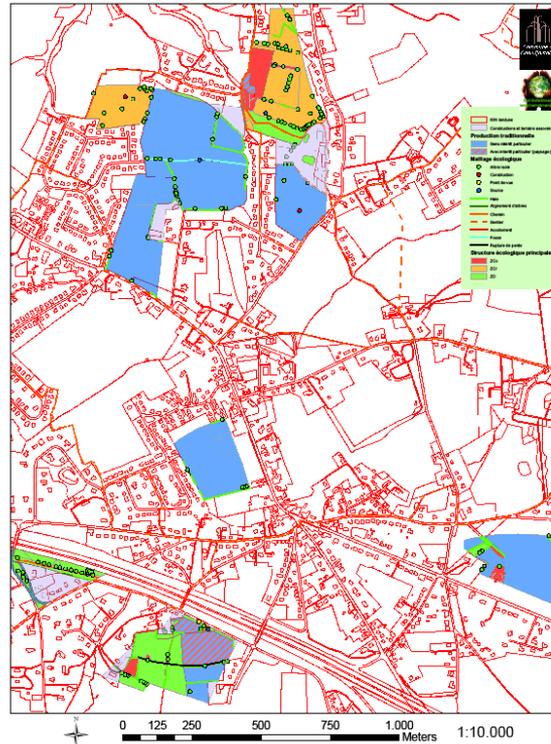


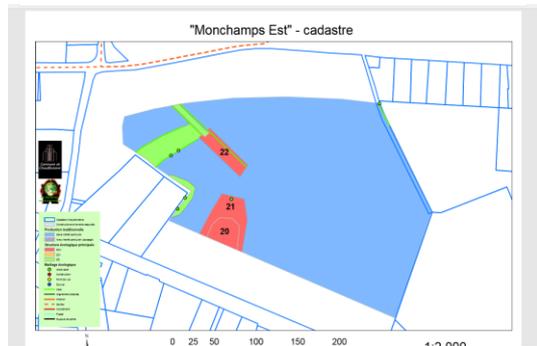
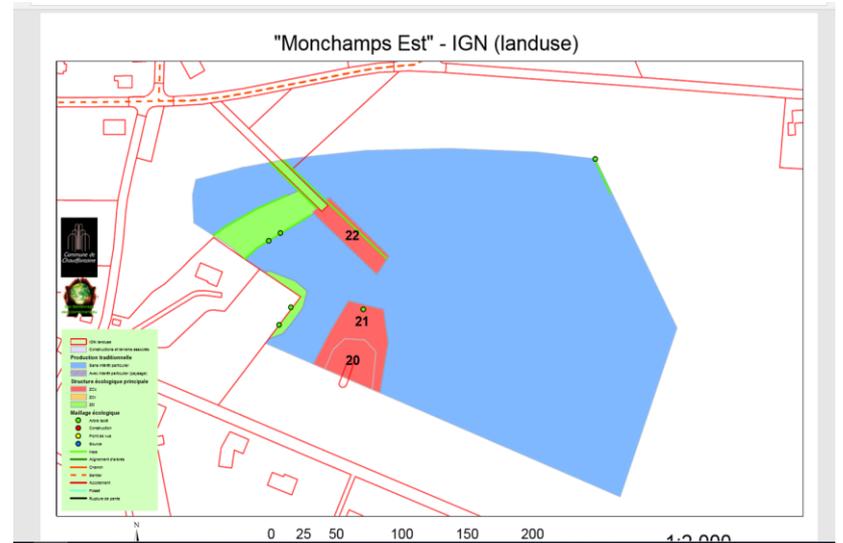
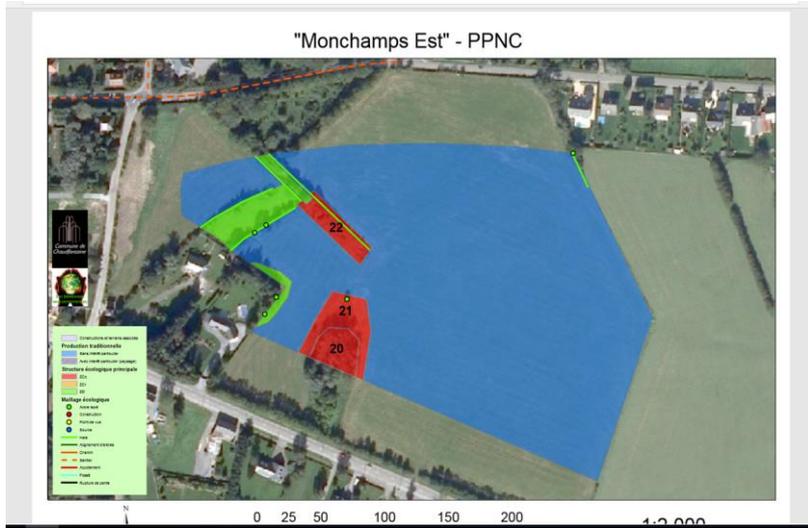
# Étude du réseau écologique dans les zones d'aménagement communal concerté (ZACC)

"Grands Champs - Paillette", "Bouxhe", "Monchamps Est", "Minières" et "Rosai"  
PPNC



"Grands Champs - Paillette", "Bouxhe", "Monchamps Est", "Minières" et "Rosai"  
IGN (landuse)





# Les projets, plans et programmes participatifs locaux pour développer le réseau écologique

- Le Plan communal de développement de la nature
- Le Plan « Commune Maya »
- Le Plan de gestion différenciée des espaces verts
- Le Plan de gestion du patrimoine arboré
- La Semaine de l'Arbre
- Le Label « Cimetière nature »
- Le Projet « Nature et Entreprise »
- Le projet « Pays des Terrils »
- Les Contrats de rivière Vesdre et Ourthe
- L'Agenda 21 local
- Le Masterplan

# Le Plan communal de développement de la nature (PCDN)



protégée par des droits d'auteur.

## COMMENT ASSOCIER DES ACTEURS DIVERS POUR UNE PRISE EN CHARGE DE LA NATURE ?

**1. REGROUPONS LES CITOYENS**  
Chaque personne a sa perception de la nature.  
Chaque personne peut s'exprimer.  
**Le PCDN est un partenariat ouvert !**

**2. RASSEMBLONS LES IDÉES**  
Acceptons nos différences et construisons nos premiers accords.

**3. IMAGINONS DES PROJETS POUR LA NATURE**

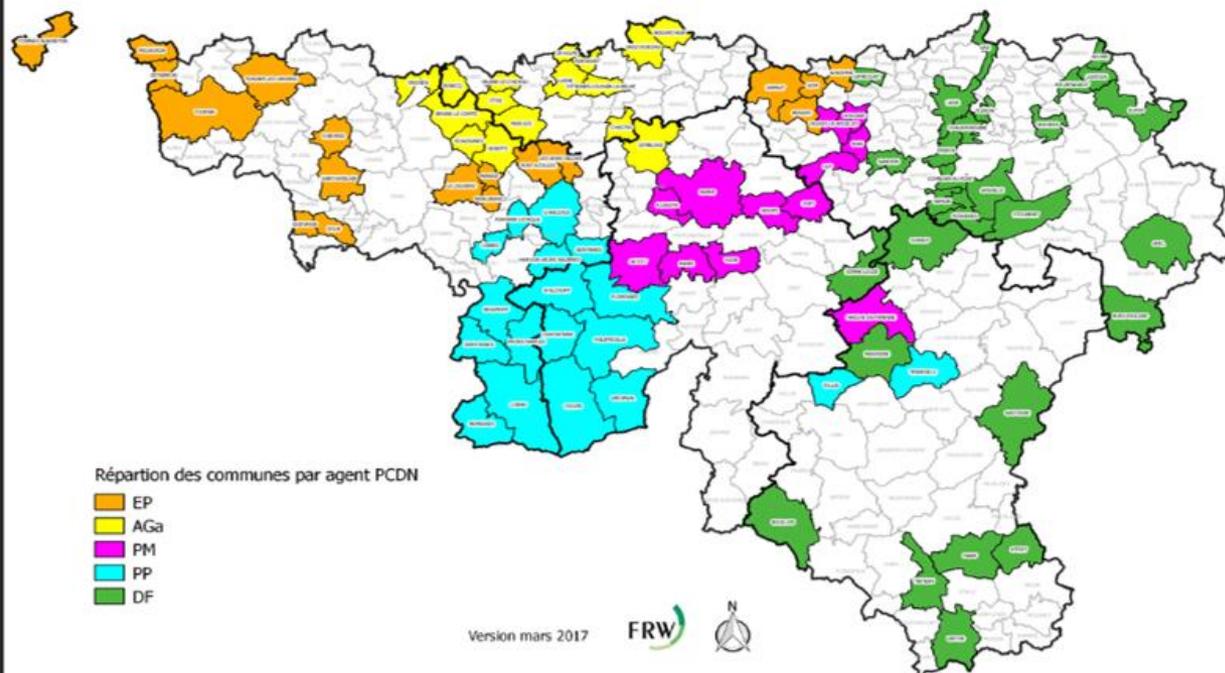
**4. ELABORONS UN PLAN D'ACTION NATURE**  
**Le PCDN associe acteurs, idées et moyens !**

**5. RÉUNISSONS DES MOYENS POUR RÉALISER DES PROJETS**

**6. CONCRÉTISONS DES PROJETS**

**Découvrez un outil concret :  
Le Plan Communal de Développement de la Nature !**

## Les Plans communaux de Développement de la Nature







Subsides annuels de la Wallonie – 5.000 €

# Le Plan « Commune Maya »

Lancé en 2011, le Plan Maya a pour objectif de **sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs** en Wallonie. Il y a lieu de respecter les engagements de la **charte** par la mise en place d'actions concrètes annuelles (soutien de l'activité apicole, réseau d'espaces propices, sensibilisation des citoyens, ...).

La Commune de Chaudfontaine est reconnue « Commune Maya » depuis 2011 sans interruption, soit depuis 8 ans (**label 3 abeilles en 2017**)



Bouillon reçoit le label Maya « 3 abeilles » de la Région wallonne !



*Quinzaine des Abeilles  
et des Pollinisateurs  
du 18 mai au 2 juin 2019  
en Wallonie*



La seule réponse que nous pouvons apporter à ce problème est de reconstituer dans nos paysages des espaces riches en plantes mellifères et dénués autant que possible de pesticides.



## Plan « Commune MAYA » : exemple du programme d'engagement des communes pour la 3<sup>ème</sup> année

□ À réaliser des **plantations ou semis de végétaux mellifères** sur le territoire communal : arbres fruitiers, prés fleuris ou haies mellifères;

<i>Un ou plusieurs prés fleuris sur terrain communal</i>	<i>50 ares</i>
<i>Un ou plusieurs vergers d'arbres fruitiers</i>	<i>75 arbres</i>
<i>Un ou plusieurs alignements d'arbres</i>	<i>75 arbres d'alignement mellifères</i>
<i>Une ou plusieurs haies ou massifs indigènes et mellifères</i>	<i>480 plants de haie</i>

□ À adopter un plan de réduction voire d'**abandon de l'utilisation des pesticides** sur les espaces gérés par la commune ;

□ À établir un **plan de gestion différenciée\*** des **espaces verts** sur la commune et une **formation du personnel** à cette fin.

\*La gestion différenciée est une nouvelle approche de la gestion des espaces verts. Le principe est d'appliquer à chaque espace le mode de gestion le plus adapté, tenant compte de son utilisation, sa situation... Pour certains on choisira de maintenir une gestion assez intensive, tandis que pour d'autres, on optera pour une gestion plus extensive. A l'échelle d'une commune, la GD permet donc de diversifier les types d'espaces verts, de favoriser la biodiversité et de réduire l'utilisation de produits chimiques.

Agir autant que nécessaire et aussi peu que possible



**Quinzaine de l'abeille 2012**

**Mardi 5 juin 2012 de 20h00 à 22h00**  
Evénement Beecham, rue de Chaix, 1027 - 1050 Bréhanne  
**LES ABEILLES SONT-ELLES NOS AMIES ?**  
Introduction à la connaissance  
Cliquez sur l'icône de l'abeille pour en savoir plus  
Admission gratuite - 10 places à la réservation

**Samedi 16 juin 2012 de 10h00 à 18h00**  
Rue des Vieux Carrières 1017 - 1050 Bréhanne  
**DÉCOUVERTE D'UN JARDIN "NATURE ADMISE"**  
Cliquez sur l'icône de la fleur pour en savoir plus  
Pour plus d'infos : 0470 70 00 00

**Dimanche 17 juin 2012 de 10h00 à 18h00**  
Evénement Beecham, rue de Chaix, 1027 - 1050 Bréhanne  
**JOURNÉE D'ANIMATION**  
10h00 - visite guidée du musée de l'abeille à Tuff  
Visite de la ruche et du musée de l'abeille  
Réservation obligatoire de 10h00 à 17h00 au 0470 70 00 00  
À partir de 12h00 - bar et petite restauration  
Espace de Centre agricole de services et d'activités (C.A.S.A.)  
Quilès de la rue de l'Industrie agricole  
Salle polyvalente de 100 places  
13h30 - activités pour les enfants et familles  
Découverte des abeilles locales, atelier d'apiculture, matériel de ruche, atelier d'écologie  
15h00 - balade pédestre guidée de 5 km  
À la découverte des paysages naturels des environs d'Orignol  
et de Bréhanne  
Pour plus d'infos : 0470 70 00 00

Coopération et restauration  
Beecham, rue de Chaix, 1027 - 1050 Bréhanne  
0470 70 00 00  
www.beecham.be



Subsides annuels de la Wallonie – 2.500 €

# Le Plan de gestion différenciée des espaces verts



Niveau d'entretien GD	
●	1 = représentation
●	2 = agrément
●	3 = extensif
●	4 = semi-naturel
●	5 = cimetières
⊗	Plante invasive





Se passer de pesticides, c'est possible

**La semaine sans pesticides**

20-30 MARS 2015

Thème 2015: l'eau

CONFÉRENCE POUR TOUS

**GRATUIT**

24/03 à 20h

À l'Espace Beaufays (Voie de l'Air Pur, 227)

Conférence sur le thème: **L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES VERS LE NATUREL**

Intervenants: Marc Knaepen (Rédacteur en chef de la revue "Nette Jardin")  
avec la collaboration de Catherine Bouvigne de Chaudeman

29/03 à 13h30

BALADE FAMILIALE GUIDÉE DU PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE (PCDN)

Au fil de l'eau, on se découvre de nouveaux espaces verts entretenus sans pesticides

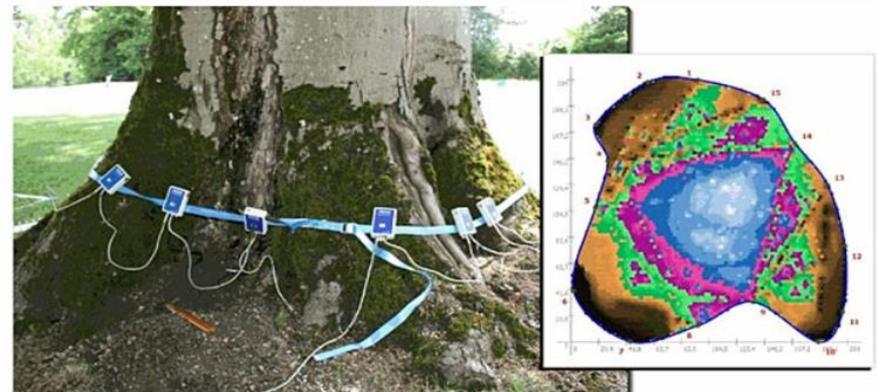
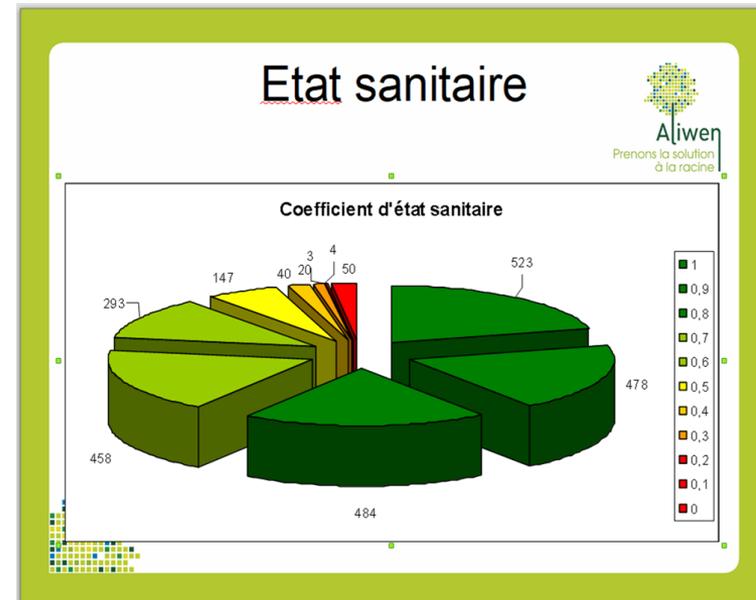
Points de départ: Espace Beaufays (Voie de l'Air pur, 227 à Beaufays)  
Promenade d'environ 6,5 km (prévoir de bonnes chaussures)  
Guides: Virginie Poncelet, Eugène Capelle et Sylvain Decret

www.adalia.be www.semainesanspesticides.be www.chiusfontaine.be

Quartier en santé sans pesticides

je participe!

# Le Plan de gestion du patrimoine arboré (logiciel informatisé ALIWEN)



# La Semaine de l'Arbre



Subsides annuels de la Wallonie – 2.500 € en moyenne

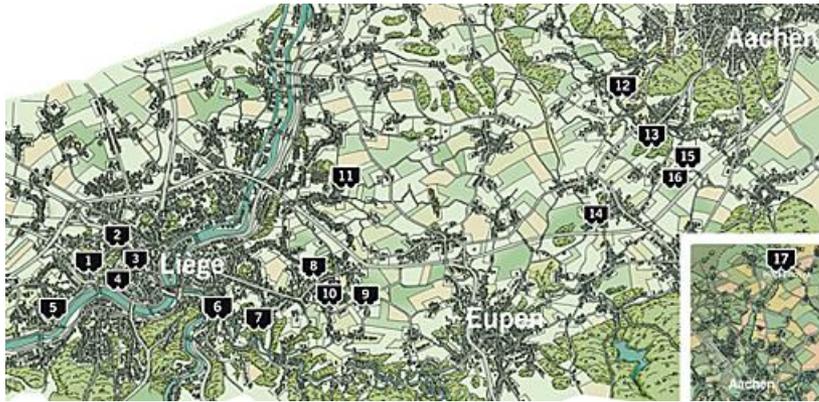
# Le Label « Cimetière Nature » »



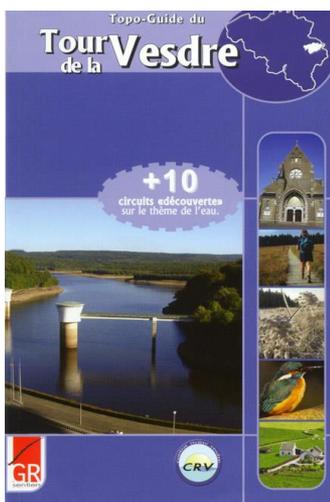
# Le projet « Nature et Entreprise »



# Le projet « Pays des Terrils »



# Les Contrats de rivière « Vesdre et Ourthe »



# L'Agenda 21 local

Décret du 31 mai 2007 et Arrêté du Gouvernement wallon du 20 décembre 2007 relatifs à la **participation du public en matière d'environnement**.

- subvention annuelle pour l'éco-conseiller (20.000 € puis 18.600 €)
- **engagement à réaliser un Agenda 21 local dans les 3 ans de la première demande de subvention (28/5/2008).**

Processus stratégique de **développement durable** prenant en considération les **aspects sociaux, économiques et environnementaux** dans une logique de transversalité, de participation du public et de respect des générations futures.

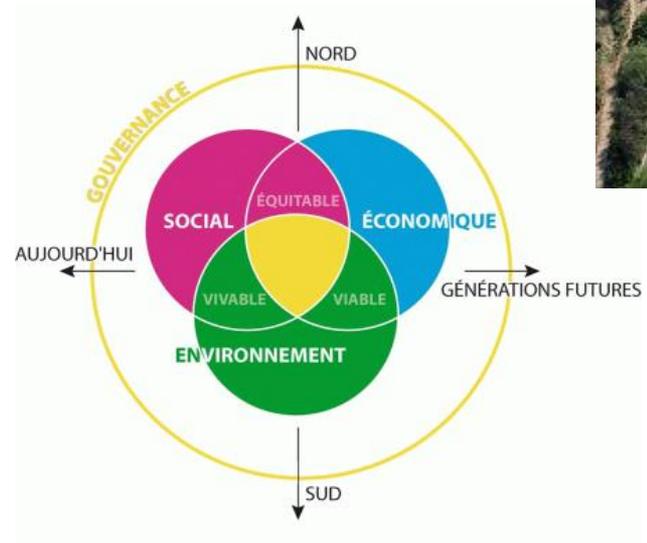
Phases d'**initiation**, de **diagnostic**, de **propositions**, de **mise en œuvre** et d'**évaluation**.

**Plan faîtière** cohérent assurant une coordination des divers plans par une planification plus globale reprenant l'ensemble des actions prévues.

**Démarche évolutive** qui comprend des **processus d'évaluation et d'adaptation des actions**.

## L'Agenda 21 local de Chaudfontaine, c'est 4 axes X 15 objectifs = 60 actions

Axe 1	CHAUDFONTAINE, POUR UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX ET UN CADRE DE VIE AGREABLE	Objectif 1	Concevoir un aménagement du territoire harmonieux, structuré et adapté aux spécificités locales	Actions 1 à 5	Pages 17 à 18
		Objectif 2	Accompagner l'évolution des besoins en matière de logement	Actions 6 à 8	Page 19
		Objectif 3	Se déplacer autrement en privilégiant la mobilité douce, l'intermodalité et l'accessibilité pour tous	Actions 9 à 13	Pages 20 à 21
		Objectif 4	Préserver un cadre de vie agréable	Actions 14 à 18	Pages 22 à 23
Axe 2	CHAUDFONTAINE, POUR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITE ET UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES	Objectif 5	Protéger les ressources en eau, valoriser les cours d'eau et assainir les sols pollués	Actions 19 à 23	Pages 25 à 26
		Objectif 6	Développer des pratiques éco-responsables en matière de gestion de l'énergie et des déchets	Actions 24 à 27	Page 27 à 28
		Objectif 7	Promouvoir la biodiversité et gérer le patrimoine arboré	Actions 28 à 32	Pages 29 à 30
Axe 3	CHAUDFONTAINE, POUR UNE ECONOMIE DYNAMIQUE TOURNEE VERS L'AVENIR	Objectif 8	Encourager et soutenir les acteurs du développement économique	Actions 33 à 35	Page 32
		Objectif 9	Compléter l'offre pour un tourisme de qualité	Actions 36 à 38	Page 33
		Objectif 10	Poursuivre le développement du thermalisme	Actions 39 à 41	Page 34
		Objectif 11	Adopter des nouveaux modes de consommation	Actions 42 à 46	Pages 35 à 36
Axe 4	CHAUDFONTAINE, POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE ET UNE MOBILISATION DES ACTEURS LOCAUX	Objectif 12	Améliorer le bien-être et la santé des habitants	Actions 47 à 49	Page 38
		Objectif 13	Informier et sensibiliser les habitants au développement durable	Actions 50 à 52	Page 39
		Objectif 14	Renforcer les liens sociaux et intergénérationnels	Actions 53 à 56	Pages 40 à 41
		Objectif 15	Encourager les dynamiques participatives locales, suivre et faire vivre l'agenda 21 local	Actions 57 à 60	Pages 42 à 43



# Le Masterplan

## Masterplan

### Nous sommes tous concernés

#### Un MASTERPLAN, pourquoi ?

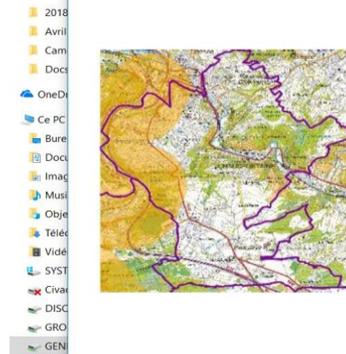
L'aménagement du territoire au sens large et la mobilité constituent clairement un enjeu majeur de la législature.

Pour y répondre, un vaste plan – un MASTERPLAN – va être établi pour définir l'avenir de Chaudfontaine sur le plan de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de la mobilité et du commerce, dans le respect de l'environnement et du cadre de vie, en adéquation avec les tendances sociétales actuelles et futures.

Afin de garantir la cohérence dans le temps, il servira de document de référence précis, pour cadrer l'évolution de la commune sur le long terme.

#### Une démarche participative

En tant qu'habitant de Chaudfontaine, nous apprécions le cadre verdoyant qui caractérise notre commune et souhaitons le préserver au maximum. C'est pourquoi la réalisation du



développement commercial cohérent concentré dans les zones centrales des villages de l'entité, en relation avec les lieux permettant à la fois le stationnement et la promotion des multimodalités.

#### L'environnement – photo 3

Sur le plan de la transition énergétique et environnementale, le MASTERPLAN visera à préserver la qualité environnementale de notre commune. Il comprendra notamment l'actualisation de l'étude du réseau écologique du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et intégrera de nouveaux volets en matière de bruit, de qualité de l'air et de gestion des eaux pluviales.

#### Le paysage – photo 4

La dimension paysagère sera intégrée tout au long de l'élaboration du MASTERPLAN afin de contribuer à la protection, à la gestion ou à l'aménagement des paysages et en développant des outils ou des recommandations de nature à préserver le cadre vert de la commune.

#### Quel sera son contenu ?

Le MASTERPLAN regroupera tous les documents existants et des pratiques non formalisées dont certains devront être mis à jour au cours des démarches initiées mais son

# Conclusions

Nécessité d'avoir de **bons diagnostics actualisés dans les différentes thématiques** et une bonne connaissance du territoire communal (**atouts, faiblesses, opportunités, menaces**). Visites de terrain indispensables.

**Se fixer des objectifs réalistes** tenant compte des particularités communales (territoire, évaluation des moyens humains et financiers), **des réglementations existantes, des piliers du développement durable, etc.**

**Etablir un programme d'actions à court, moyen et long terme** tout en s'appuyant sur les plans et programmes participatifs déjà existants ou en cours au sein de la commune.

**Poursuivre et amplifier les actions d'information et de sensibilisation** (enquêtes publiques, réunions pour les habitants, actions citoyennes, actions avec les écoles, etc.).

Assurer une **coordination** et une **synergie** des divers plans et programmes existants pour une **vision globale** de la politique du développement territorial intégrant le développement et la conservation de la nature (réseau écologique).

*Merci de votre attention.*

**Stéphan PONCELET**  
***Chef de bureau Éco-conseiller***  
***Conseiller en Mobilité***

Commune de CHAUDFONTAINE  
Service Environnement et Cellule Mobilité  
Avenue du Centenaire, 14  
4053 Chaudfontaine (Embourg)

Tél. : 04 361 54 76 (67) – Fax : 04 361 55 40  
Courriel : [environnement@chaudfontaine.be](mailto:environnement@chaudfontaine.be)